



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 2 614 447
AU 90, BOULEVARD MONTCALM NORD

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **16 mars 2026 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogation mineure pour le lot 2 614 447, au **90, boulevard Montcalm Nord**, dans la zone C-137.

La demande présentée a pour but d'autoriser la dérogation mineure suivante au *Règlement 5006 de lotissement* :

- Un lot projeté (6 717 851) d'une largeur de 27,06 mètres pour une voie collectrice au lieu d'une largeur maximale de 25 mètres.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 20 février 2026

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques